



## SYNTHESE RELATIVE AUX BUDGETS PRIMITIFS 2024

La situation financière 2023 de la ville se caractérise par un résultat 2023 plutôt satisfaisant malgré des charges fixes contextuelles en hausse :

- UNE INFLATION MESUREE à 4.9 %
- UNE EXPLOSION DU PRIX DE L'ENERGIE
- UNE EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE A EFFECTIF CONSTANT (REVALORISATION DU POINT D'INDICE AU 1ER JUILLET 2023)

**L'objectif politique dans une situation d'inflation maîtrisée et d'explosion des dépenses énergétiques est de préserver un autofinancement correct et favoriser l'épargne afin de :**

- 1 - Assurer la continuité des services rendus au public
- 2 – Permettre le remboursement de la dette et maîtriser son volume
- 3 – Couvrir de nouveaux investissements (a minima le renouvellement phasé des équipements)
- 4 – Maitriser l'endettement de la Commune et solliciter au maximum les partenaires financiers pour les nouveaux projets

**2024 s'annonce difficile, la Commune devra faire face à des évolutions conjoncturelles externes qui impacteront fortement les finances de la Collectivité :**

- Une inflation prévisionnelle à +2.6% en 2024
- Un prix de l'énergie qui semble rester sur un palier haut
- Des charges de personnel en augmentation, suite notamment à l'impact de la revalorisation du point d'indice au 1/07/2023, à l'attribution de 5 points d'indice supplémentaires au 1er janvier 2025, le Glissement Vieillesse Technicité. L'objectif budgétaire fixé est ambitieux, c'est une progression de la masse salariale limitée à 3.6%.

A noter également l'impact budgétaire qu'aura la réforme de la protection complémentaire sociale complémentaire, obligeant les employeurs territoriaux à participer au financement d'une partie de la complémentaire « prévoyance » et « santé » souscrite par leurs agents à compter respectivement du 1er janvier 2025 et 1er janvier 2026.

**La maîtrise des charges, la restriction du volume des dépenses, ainsi que la valorisation des recettes via notamment une politique tarifaire adaptée s'imposent.**

**Une gestion active du patrimoine de la Commune** est également en cours consistant notamment à valoriser des bâtiments/terrains dont la collectivité ne se sert pas ou sur lesquels elle n'a pas de projet en les vendant. La collectivité réalisera ainsi des économies d'entretien sur ces biens et récupèrera des fonds directement visibles au CA 2024.

## UN DOUBLE OBJECTIF POLITIQUE POUR LA COMMUNE A L'HORIZON 2026

Malgré un contexte financier national exceptionnel et inédit depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'équipe municipale souhaite :

- Préserver un autofinancement correct afin notamment de garantir une capacité de la commune à couvrir de nouveaux investissements : Viser un taux d'**épargne** brute (ou autofinancement) en 2026 supérieur ou égal à 8 %
- Maitriser l'endettement : Maintenir une capacité de désendettement de la Commune inférieure à 10 ans en 2026

### BUDGETS 2024 – AGREGATION DES BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

	Fonctionnement	Investissement	Total BP
Commune	9 406 755,00 €	4 260 000,00 €	13 666 755,00 €
Cinéma	249 000,00 €	65 042,00 €	314 042,00 €
Eau potable	223 700,00 €	1 127 000,00 €	1 350 700,00 €
Assainissement	526 500,00 €	1 086 567,00 €	1 613 067,00 €
Régie de chaleur	526 567,00 €	123 223,00 €	649 790,00 €
<b>Total</b>	<b>10 932 522,00 €</b>	<b>6 661 832,00 €</b>	<b>17 594 354,00 €</b>

## BUDGETS PRIMITIFS 2024

### LE BUDGET PRINCIPAL

Globalement, le projet de budget primitif de la commune pour l'exercice 2024 s'équilibre de la manière suivante, dans le respect des orientations budgétaires rappelées ci-dessus et présentées lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 8 mars 2024:

SECTION	Projet BP 2024
FONCTIONNEMENT	9 406 755 €
INVESTISSEMENT	4 260 000 €

Après avoir abordé dans une première partie les évolutions des différents postes budgétaires de la section de fonctionnement, nous évoquerons en second lieu les contours de la section d'investissement.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2024
011	Charges à caractère général	2 158 500,00 €
012	Charges de personnel de frais assimilés	4 845 355,00 €
014	Atténuations de produits	8 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	579 870,00 €
<b>TOTAL des dépenses de gestion courante</b>		<b>7 591 725,00 €</b>
66	Charges financières	118 200,00 €
67	Charges spécifiques	10 000,00 €
<b>TOTAL des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>7 719 925,00 €</b>
023	Virement de la section de fonctionnement	1 334 825,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	352 005,00 €
<b>TOTAL des dépenses de sections</b>		<b>1 686 830,00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>9 406 755,00 €</b>
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2024
013	Atténuations de charges	150 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	783 100,00 €
73	Impôts et taxes	4 538 372,00 €
74	Dotations, subventions, et participations	2 446 379,00 €
75	Autres produits de gestion courante	408 200,00 €
<b>TOTAL des recettes de gestion courante</b>		<b>8 326 051,00 €</b>
76	Produits financiers	- €
77	Produits spécifiques	20 000,00 €
<b>TOTAL des recettes réelles de fonctionnement - B</b>		<b>8 346 051,00 €</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 009 552,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 152,00 €
<b>TOTAL des recettes de sections</b>		<b>1 060 704,00 €</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>9 406 755,00 €</b>

## A) LES RECETTES

Le projet de budget 2024 comporte en RECETTES un total de crédits de fonctionnement de **9 406 755 €** répartis comme suit :

- Fiscalité Chapitre 73 – **4 538 372 €** attendus en 2024 contre 4 472 024 € au compte administratif 2023, faisant suite à :
  - une **revalorisation des bases d'imposition de 3.9 %**,
- Dotations Chapitre 74 – **2 446 379 €** attendus en 2024 contre **2 441 905 €** réalisés en 2023
- Recettes du domaine (Chap 70) – **783 100 €** contre 758 688 réalisés en 2023 en légère hausse suite notamment à une revalorisation des tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- Revenus des Immeubles (Chap 75) – **408 200 € attendus pour 2024**
- Report de l'excédent de fonctionnement 2023 : **1 009 552 € en 2024** contre 658 116.93 € en 2023  
Dont reprise du déficit de fonctionnement constaté à la clôture du budget 26200 – ex CCAS d'un montant global de **9 740.43 €** au budget principal de la commune.

## B) LES DEPENSES

Le projet de budget 2024 comporte en dépenses un total de crédits de fonctionnement de **9 406 755 €** répartis comme suit :

- CHARGES A CARACTERE GENERAL (chapitre 011)  
Les charges de gestion générale s'établissent à **2 158 500 €** contre 2 179 542 € au compte administratif 2023, soit une baisse de près de 1% des dépenses malgré une inflation prévisionnelle de 2.6%.

A noter au compte administratif 2023, les Charges à caractère général (Chap 011) ont augmenté de +19%, Evolution marquée principalement par l'inflation générale +4.9%, et par l'explosion du coût de l'énergie (60612 – 60613) +71% sur les postes 60612 et 60613 soit + 312 000 €. Un travail de maîtrise des consommations d'eau et d'énergie est en place. Hors énergie, le CA23 laissait apparaître une augmentation de 0.9% avec une Inflation à 4.9% ce qui traduit une grande maîtrise des charges en 2023.

Ce budget est établi avec une extrême rigueur sur l'ensemble des dépenses. Une gestion stricte des achats et des charges externes est impérative, tout en gardant à l'esprit la position de centralité de la commune.

▪ DEPENSES DE PERSONNEL (chapitre 012)

Les prévisions en matière de personnel sont en hausse pour s'établir à **4 845 355 €** contre **4 678 403 € réalisés** en 2023 soit +3.6 %.

Le budget personnel 2024 intègrera notamment :

- L'augmentation de la valeur du point d'indice. Applicable au 1er juillet 2023, elle a eu une incidence de près de 45k € sur l'exercice 2023 et aura un nouvel impact du même montant en 2024.
- A cela s'ajouteront les 5 points d'indice accordés à l'ensemble des agents au 1er janvier 2024 soit une enveloppe de 90k€.
- Comme chaque année l'évolution du G.V.T. (Glissement Vieillesse Technicité) : + 1% soit 28k€.
- Une enveloppe de 30k€ pour la rémunération des agents recenseurs
- Le transfert au 1er janvier 2024 à Ambert Livradois Forez du Relais Petite Enfance (- 26k€)
- une Baisse de l'enveloppe de saisonniers 2024 (-13,6 K€)
- une Maitrise des volumes d'heures supplémentaires
- le Remplacement des arrêts maladies indispensables (certains ne sont déjà pas remplacés) :  
Priorité de remplacement en cas d'encadrement d'enfants

▪ CHARGES DE GESTION COURANTE (chapitre 65)

Le chapitre 65, d'un montant de **579 870 €** est en baisse en comparaison aux réalisations 2023 qui s'élevaient à **686 112 €**.

A noter que ce chapitre inclut au 1/01/2024, avec le passage à la nouvelle nomenclature M57, les dépenses exceptionnelles comptabilisées auparavant au chapitre 67.

Baisse des subventions :

- Baisse de la subvention au budget du cinéma : **52 000 €** contre 84 000 € en 2023
- Baisse des subventions aux associations et autres (compte 65741) : **275 000 € pour 2023** contre 303 613 euros réalisés en 2023.

▪ CHARGES FINANCIERES (chapitres 66)

Pour 2024, les prévisions de charge de la dette s'établissent à **118 200 €** € en section de fonctionnement.

▪ FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La contribution au financement de la section d'investissement se fait au travers de l'autofinancement brut prévisionnel, composé :

- des dotations aux amortissements pour **352 005 €** ;
- du virement de la section de fonctionnement à celle d'investissement (autofinancement complémentaire) pour **1 334 825 €**.

La Répartition des dépenses de fonctionnement par service

CODE	SERVICES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>				
ADM	ADMIN - ADMINISTRATION	1 190 177,62 €	1 570 876,20 €	1 615 610,00 €
ADM	AIDSO - AIDE SOCIALE	20 490,73 €	17 633,80 €	17 900,00 €
ADM	CINE - CINE la façade	70 000,00 €	84 000,00 €	52 004,00 €
ADM	COMMU - COMMUNICATION	54 043,67 €	55 486,91 €	61 386,00 €
ADM	ECOPR - ECOLE PRIVEE	61 935,00 €	- €	- €
ADM	MARCH - MARCHES - FOIRES	567,90 €	310,05 €	500,00 €
ADM	Non affecté	875 152,91 €	688 548,07 €	1 823 030,00 €
ADM	POLCV - POLITIQUE CENTRE VILLE	8 487,52 €	35 056,43 €	34 900,00 €
ADM	POLICE - Police rurale	132 138,90 €	133 546,62 €	138 739,00 €
ADM	POMPI - SERVICE INCENDIE	23 400,00 €	- €	- €
	<b>Total</b>	<b>2 436 394,25 €</b>	<b>2 585 458,08 €</b>	<b>3 744 069,00 €</b>

CODE	SERVICES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024
<b>CULTURE TOURISME</b>				
CULTURE	AES - AMBERT EN SCENE	- €	163 295,55 €	171 849,00 €
CULTURE	ANIM - ANIMATIONS - CULTURE	246 235,01 €	74 969,35 €	82 480,00 €
CULTURE	CAMPI - CAMPING	156 779,01 €	264 582,65 €	265 678,00 €
CULTURE	CULTUR - Activités culturelles	9 915,27 €	- €	- €
CULTURE	EMUSI - CENTRE CULTUREL MUSIQUE I	241 800,16 €	295 158,43 €	292 701,00 €
CULTURE	MJC - MAISON DES JEUNES	141 139,90 €	- 4 627,05 €	- €
CULTURE	MUSEEKIM - Musée Kim En Joong	4 581,82 €	736,23 €	393,00 €
		800 451,17 €	794 115,16 €	813 101,00 €

<b>ENFANCE</b>				
ENFANCE	COEJF - Coordination service Enfance	46 235,97 €	10,20 €	- €
ENFANCE	CONSJ - Conseil des jeunes	472,60 €	402,46 €	950,00 €
ENFANCE	CRECH - CRECHE	913 714,32 €	989 261,56 €	1 040 650,00 €
ENFANCE	ECOMA - ECOLE MATERNELLE	344 811,24 €	414 557,59 €	379 919,00 €
ENFANCE	FORUMJ - Forum des jeunes	42 536,65 €	31 351,68 €	55 346,00 €
ENFANCE	GARMA - GARDERIES MATERNELLE	20 743,86 €	42 094,02 €	58 542,00 €
ENFANCE	GARPR - GARDERIES ECOLE PRIMAIRE	22 923,59 €	46 485,74 €	51 518,00 €
ENFANCE	GROUP - GROUPE SCOLAIRE	164 765,09 €	209 860,64 €	232 085,00 €
ENFANCE	RAM - RELAIS ASSIST.MATERNEL.	29 792,54 €	12,11 €	- €
ENFANCE	RESTO - RESTAURANT SCOLAIRE	376 846,65 €	319 832,73 €	338 568,00 €
ENFANCE	RPE - RELAIS PETITE ENFANCE	- €	27 316,49 €	- €
		1 962 842,51 €	2 081 185,22 €	2 157 578,00 €

CODE	SERVICES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024
<b>POLE TECHNIQUE</b>				
BATIMENTS - ESPACES PUBLICS	001C - Cinéma	- €	2 702,58 €	3 272,00 €
	15RdG - 15/17 Rue de Goye	22 718,33 €	7 857,67 €	7 770,00 €
	18PLPONTEL - 18, place du Pontel	- €	- €	- €
	2/4RDG - 2/4 Rue de Goye	3 966,51 €	4 942,24 €	4 600,00 €
	23REP - 23 Rue de la République	1 726,95 €	1 918,80 €	2 140,00 €
	2MONTG - 2 Rue Montgolfier	1 598,19 €	13 314,32 €	1 920,00 €
	3RdG - 3 Rue de Goye	2 458,90 €	5 654,67 €	5 520,00 €
	6/8RDG - 6/8 Rue de Goye	8 675,62 €	13 813,94 €	13 390,00 €
	9RDG - 9 Rue de Goye-30, rue du Chicot	4 972,57 €	6 865,65 €	6 610,00 €
	9STJEAN - Immeuble 9 place Saint-Jean	291,61 €	497,62 €	460,00 €
	ABATT - ABATTOIR	84 890,42 €	4 797,00 €	4 750,00 €
	APSTADE - Stade	2 267,18 €	1 046,96 €	5 000,00 €
	CASERNE - Caserne Sapeurs Pompiers	7 362,01 €	4 181,03 €	- €
	CFA - CFA	9 819,46 €	4 120,49 €	4 250,00 €
	CHAZEAU - 23 Rue des Chazeaux	2 869,31 €	3 242,42 €	3 420,00 €
	CHENIL - CHENIL	923,67 €	1 676,87 €	550,00 €
	CIMET - CIMETIERE	1 931,07 €	4 334,69 €	5 530,00 €
	CITEADM - Cité Administrative	45 298,81 €	51 380,92 €	43 396,00 €
	CORAL - CORAL	114 828,82 €	135 942,08 €	143 474,00 €
	DOMIC - DOMICILE COLLECTIF	58 944,47 €	74 667,48 €	70 809,00 €
	EGLI - EGLISE	2 640,77 €	3 042,31 €	4 000,00 €
	FAYET - SALLE DES FAYETTES	3 191,47 €	1 802,80 €	1 650,00 €
	GARAG - ST GARAGE	127,35 €	- €	- €
	GARE - GARE	10 559,57 €	17 072,24 €	12 370,00 €
	GYMNA - GYMNASSE	40 466,54 €	65 018,78 €	64 826,00 €
	HEBER - Hébergement sportif	78 549,39 €	104 424,70 €	110 150,00 €
	LIVRADO - Place du Livradois	1 447,68 €	1 381,36 €	- €
	LOGURG - LOGEMENT D'urgence	- €	- €	- €
	MAISONVELO - MAISON DU VELO	2 158,91 €	3 781,00 €	3 490,00 €
	POLY - SCIERIE	15 056,29 €	32 686,39 €	23 550,00 €
	RdFOUR - 10 Rue du Four	5 213,39 €	6 366,34 €	5 330,00 €
	RDGRAVE - Rue de la Grave	230,96 €	282,00 €	360,00 €
	RdMIDI - Local communal rue du Midi	3 475,16 €	5 879,51 €	5 030,00 €
	RESIST - Avenue de la Résistance	1 127,83 €	1 388,74 €	2 250,00 €
	SCOLAIR - Appartement entrée du Groupe Scolaire	257,00 €	266,00 €	300,00 €
	STMICH - 1 rue St Michel	3 879,75 €	4 699,06 €	4 440,00 €
	URBAI - VOIRIE URBAINE	3 578,80 €	316,86 €	- €
	valeyre - Salle de Valeyre	9 267,91 €	11 551,79 €	12 531,00 €
	BASE - BASE DE LOISIRS	36 472,88 €	27 779,14 €	23 950,00 €
	ECLAI - ECLAIRAGE PUBLIC	160 573,11 €	140 798,66 €	128 500,00 €
	STADE - STADE MUNICIPAL	39 940,07 €	73 792,28 €	65 200,00 €
	SECTION	AMBERT - Section d'AMBERT	- €	- €
AUTRES - Autres sections		3 699,08 €	5 664,82 €	18 950,00 €
BUNEAU - BUNANGUES ET AUTRES		16 740,75 €	19 141,99 €	6 400,00 €
COLLANG - Section de LA COLLANGE		229,52 €	138,88 €	300,00 €
GOURRE - Section de GOURRE		849,80 €	1 145,80 €	1 250,00 €
LAVAISS - Section de LA VAISSE		209,59 €	1 495,04 €	150,00 €
LESCHAU - Section DES CHAUX		600,18 €	3 588,87 €	850,00 €
RODARIE - Section de LA RODARIE		3 378,74 €	1 319,74 €	4 050,00 €
ST	BATIM - S.T. BATIMENTS	323 800,38 €	313 801,98 €	311 823,00 €
	ENVIRON - Service environnement	703 515,10 €	674 223,67 €	685 147,00 €
	FESTI - FESTIVITES	- €	145 541,73 €	133 464,00 €
	MO - Maîtrise d'ouvrage	106 024,66 €	55 199,79 €	41 860,00 €
	NETTO - S.T. PROPLETE	129 322,73 €	81 305,82 €	107 941,00 €
	URBAN - Urbanisme	57 795,37 €	62 862,85 €	64 744,00 €
	VOIRI - VOIRIE DIVERS	485 106,09 €	499 743,43 €	520 290,00 €
<b>total</b>		<b>2 625 030,72 €</b>	<b>2 710 461,80 €</b>	<b>2 692 007,00 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2024
204	Subventions d'équipements versées	212 188,28 €
13	Subventions d'investissement	52 350,00 €
20	Immobilisations incorporelles	181 759,62 €
21	Immobilisations corporelles	207 500,48 €
23	Immobilisations en cours	2 391 717,26 €
<b>TOTAL des dépenses d'équipement</b>		<b>3 045 515,64 €</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	863 000,00 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières (EPF, Autres...)	51 000,00 €
<b>TOTAL des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>3 959 515,64 €</b>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	249 332,36 €
040	Opérations d'ordre entre sections	51 152,00 €
041	Opérations patrimoniales	
<b>TOTAL des dépenses de sections</b>		<b>300 484,36 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>4 260 000,00 €</b>
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2024
13	Subventions d'investissement	1 368 170,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	810 000,00 €
<b>TOTAL des recettes d'équipements</b>		<b>2 178 170,00 €</b>
10 (Réal : 10222)	Dotations, fonds divers et réserves :FCTVA	195 000,00 €
024	Produits de cessions	200 000,00 €
<b>TOTAL des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 573 170,00 €</b>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
10 (1068)	Dotations, fonds divers et réserves	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 334 825,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	352 005,00 €
041	Opérations patrimoniales	
<b>TOTAL des recettes de sections</b>		<b>1 686 830,00 €</b>
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>4 260 000,00 €</b>

### A) LES RECETTES 2024

En 2024 la section d'investissement se composera de la manière suivante :

- **1 334 825 €** résulteront du virement de la section de fonctionnement ;
- **352 005 €** correspondront à l'amortissement des immobilisations ;
- **195 000 €** seront issus du fonds de compensation de la TVA (FCTVA), de la taxe d'aménagement (chapitre 10) ;
- **775 306 €** correspondront à de nouvelles subventions d'investissement;
- **200 000 €** proviendront du produit de cession (terrain, bâtiments)
- **592 864 €** de reste à réaliser (subventions)
- **800 000 €** d'emprunt souscrit en 2023 (reste à réaliser), afin d'éviter d'avoir à couvrir un besoin en financement de section d'investissement et protéger la section de fonctionnement 2024 - Il sera mobilisé au plus tard le 25/04/2024

**Aucun nouvel emprunt ne sera souscrit en 2024 permettant de maintenir la Commune au même niveau d'endettement.**

## B) LES DEPENSES 2024

- Le report du déficit d'investissement 2023 pour 249 332.36 €  
Dont Report de l'excédent d'investissement constaté à la clôture du budget 26200 – ex CCAS d'un montant global de **10 971.13 €**
- LA DETTE ET LES OPERATIONS D'ORDRE ( subvention d'équipement) pour **965 152 €**
  - Le remboursement de la dette en capital (banque et EPF SMAF) à hauteur de 914 000 €
  - Amortissement subventions et travaux en régie : 51 152 €
- Les restes à réaliser de 2023 (opérations juridiquement engagées) pour **1 007 078.21 €**
- Les opérations nouvelles 2024 pour un montant total de **1 846 157.43 €**
- Une augmentation de l'enveloppe des attributions de compensation porté à 192 280 € incluant l'AC suite au transfert de l'abattoir pour 2022-2023, 2024 serait reporté à 2025.

*Détails investissements 2024 en annexe*

## Synthèse

Budget Prévisionnel 2024 - COMMUNE - SYNTHESE					
		Section de fonctionnement		Section d'investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Vote</b>	<b>Crédits 2024</b>	<b>9 406 755,00 €</b>	<b>8 397 203,00 €</b>	<b>3 003 589,43 €</b>	<b>2 867 135,70 €</b>
<b>Reports</b>	<b>RAR 2023</b>	- €	- €	<b>1 007 078,21 €</b>	<b>1 392 864,30 €</b>
	<b>Résultat reporté</b>	- €	<b>1 009 552,00 €</b>	<b>249 332,36 €</b>	- €
<b>Total</b>		<b>9 406 755,00 €</b>	<b>9 406 755,00 €</b>	<b>4 260 000,00 €</b>	<b>4 260 000,00 €</b>
		<b>Total Dépenses</b>		<b>13 666 755,00 €</b>	
		<b>Total Recettes</b>		<b>13 666 755,00 €</b>	